



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
PROCES VERBAL DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2011**

L'an deux mille onze, le 11 avril à 18 H, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Maison des Rivières à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD, Président,

Mrs GRENON, DOUBLET, GAILLARD, MACHEFERT, MAYAU Vice présidents,
Mmes, BOURSIQUOT, SIGNAT, TURGNE, MILLERAND, Ms BACHEREAU, LE
POULIQUEN, MOREAU, GANDAUBER, MACAUD, MICHAUD J, GRELAUD,
GAILLOT, LUTARD, DRUGEON, MAJEAU, FRANCOIS, LOUVET, AUBERT,
LOURDE, MICHAUD R.,

Excusés : Mme RIVIERE, MM. BUREAU (remplacé par Mme POIGNET), GRADAIVE.,
RAGEAU (remplacé par M. MATHIEU), ROULIN, POCH (remplacé par G. PASCAL)

Date de la convocation : 31 mars 2011.

Présents : 29

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MACAUD.

APPROBATION PV DU 28 FEVRIER 2011.

Adopté à l'unanimité.

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION ET AFFECTATION
DES RESULTATS BUDGET PRINCIPAL 2010.**

Monsieur le Président donne la parole à Madame CHARRUEAU pour présentation des éléments.

Monsieur le Président transmet la présidence du Conseil Communautaire à Monsieur Jean-Claude GRENON, 1^{er} Vice-président, puis quitte la séance.

Monsieur GRENON soumet le vote du compte administratif à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président réintègre la salle, remercie les membres du Conseil Communautaire et soumet à leur approbation le compte de gestion.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président soumet l'affectation des résultats 2010 à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL 2011

Monsieur le Président donne la parole à Madame CHARRUEAU pour présentation du budget 2011.

Après lecture, Monsieur le Président soumet ce budget à l'approbation des membres du Conseil Communautaire.

Adopté à l'unanimité

REDEVANCE OM 2011 SALLE DES FETES

Monsieur le Président, conformément à la proposition de la commission ordures ménagères propose de reconduire la redevance des ordures ménagères instaurée en 2010 sur les salles des fêtes de chaque commune de la communauté de communes à hauteur de 1 euro par habitant.

Adopté à l'unanimité

INTERVENTION SABRINA GAILLARD sur SECTEUR JEUNESSE.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de sa polyvalence, Sabrina GAILLARD-adjointe administrative de 2^{ème} classe- a participé, dans le cadre de sa formation BAFA, à l'encadrement du camp de neige organisé par le secteur jeunesse.

A cet effet, il convient de lui faire bénéficier de la règle appliquée aux animateurs jeunesse, à savoir une rémunération sur une base journalière de 3 heures supplémentaires et de 2 heures de récupération lors de ses interventions au sein du secteur Enfance – Jeunesse.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Didier MAYAU, Président de la commission associations.

En préambule, il précise qu'à la demande des membres de la commission, il convient de rajouter aux critères d'attribution d'une subvention : Le siège de l'association organisatrice de la manifestation doit être domicilié sur le territoire de la Communauté de Communes.

SOLCANPO.

Montant sollicité : **180** Euros

Avis de la commission : Avis favorable pour 180 €

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable pour 180 €

ZIC UNITED PRODUCTION

Cette association, basée à Geay, souhaite concrétiser sur scène tout le travail déjà fourni lors de la conception du CD du groupe « WABASH », dans le cadre d'une résidence d'artistes de 4 jours avec le renfort d'un sixième musicien et de nouveaux arrangements musicaux, par un enregistrement DVD en live lors de deux concerts gratuits. Un pressage de 500 DVD sera alors réalisé.

Date : 25 au 28 juin 2011. Salle des fêtes de Trizay mise gracieusement à disposition.

Public ciblé : Tout public mais principalement orienté vers les jeunes

Budget : 18 060 Euros

Montant sollicité : 16 900 Euros

Avis de la commission : DEFAVORABLE. Ne répond pas aux critères.

Avis du Conseil Communautaire : AVIS DEFAVORABLE. Ne répond pas aux critères

LES VISITEURS DE PANLOY.

Dans le cadre des *VISITEURS DE PANLOY* qui a pour but la mise en valeur du château de Panloy, cette association suite aux succès renouvelés et encourageants des éditions de 2009 (300 entrées) et 2010 (400 entrées), souhaite organiser un nouveau spectacle d'Opéra interprété par **WESTMINSTER OPERA**. Il s'agit de « **DON PASQUALE** » opéra bouffe de Gaetano Donizetti mis en scène par Stephen Taylor, producteur internationalement renommé et intervenant à l'Opéra National de Paris. Le spectacle est programmé les jeudi 4 et vendredi 5 août 2011. Au cours de ces soirées, les auditeurs sont invités à pique-niquer dans le parc du château avant le spectacle et pendant l'entracte.

Budget prévisionnel : 15 400 Euros

Billetterie espérée : 9 200 euros

Subventions CG 17 : 2 000 Euros

Montant sollicité : 1 000 Euros

Avis de la commission : Avis FAVORABLE pour 1 000 €

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable pour 1 000 Euros.

APEJ/APP- ATELIERS DE PEDAGOGIE PERSONNALISÉE

Cette association se veut un lieu d'accueil où se former à tout moment afin de développer ses compétences, s'entraîner à la rédaction écrite, se préparer à un entretien, s'initier aux outils informatiques, se préparer à un concours ou un examen,

Il s'agit d'une antenne des ateliers de Pédagogie Personnalisée de Cognac installée dans des locaux appartenant à la Mairie de Les Gonds. La commune ayant réalisé des travaux à hauteur de 3 300 Euros auxquels il convient d'ajouter les frais de fonctionnement a décidé de faire payer un loyer à cette association.

En 2010, APEJ/APP a assuré 11 268 heures de formation à destination de 208 personnes. 22 personnes étaient domiciliées sur notre territoire ce qui représente 10,50% de bénéficiaires.

Les charges totales pour 2011 sont estimées à 90 749 €uros.
Les recettes acquises s'élèvent à 80 655 €uros (Etat : 76 925 €, Mission Locale : 2 730 € et AGEVIF : 1 000 €).

Le déficit estimé est de 10 094 €uros.

Montant sollicité : 10,50% du déficit ; soit 1 059,87 €uros

Avis de la commission : AVIS DEFAVORABLE. Ne répond pas aux critères.
Avis du Conseil Communautaire : Avis défavorable. Ne répond pas aux critères.

ASSOCIATION LES FOUS CAVES.

Cette association vivra en 2011 son 10^{ème} festival « Les Fous Cavés Déambulent Since 2001 » les 15 et 16 juillet.

Le festival reprend son rythme des années précédentes et revient sur 2 jours de festivités avec :

- ✓ une grande scène et ses têtes d'affiches,
- ✓ une petite scène et ses groupes locaux d'hier et d'aujourd'hui,
- ✓ des spectacles d'art et de rue,
- ✓ un marché fermier avec le soutien de la Chambre d'Agriculture,
- ✓ un pôle éco-citoyen en collaboration avec notre CDC (Sébastien et Nicolas)
- ✓ un pôle jeune public et ses partenariats avec les centres de loisirs de Saint Porchaire et le secteur jeunesse avec Olivier et Mathieu,
- ✓ un accueil des festivaliers inlassablement plus chaleureux et tourné vers le respect de tous et de notre environnement,
- ✓ une accessibilité financière toujours au cœur de projet de l'association,

Budget prévisionnel : 69 120 €uros

Montant sollicité : 1 500 €uros

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE pour 1 500 €
Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable pour 1 500 €uros.

FOYER SOCIAL DU COLLEGE DE SAINT PORCHAIRE.

Depuis plusieurs années, ce stage permet aux élèves des classes de 5^{ème} de découvrir la voile au cours d'un stage organisé au centre départemental de Boyardville. Notre participation à cette 7^{ème} édition permet de plafonner la participation des familles à 100 €uros.

Montant du budget prévisionnel : 8 500 €uros.

Montant sollicité : 1 500 €uros.

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE pour 1 500 €
Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable pour 1 500 €uros.

ATELIERS ARTISTIQUES DU BRUANT.

Cette association sportive et culturelle agréée jeunesse populaire organise le 18 juin 2011, à la salle des fêtes de Saint Porchaire, une soirée gala-spectacle de danse contemporaine-modern jazz. Ce spectacle, préparé en collaboration avec l'association Evadem de Pont l'Abbé d'Arnoult, permettra à 64 enfants et 11 adultes venant des communes de Beurley, Crazannes, Geay, La Vallée, Les Essards, Plassay, Romegoux, Souligonnes, Ste

Radegonde et Saint Porchaire de présenter leur travail réalisé avec leur professeur Amandine GEFFARD.

Montant du budget prévisionnel : 2 000 €

Montant sollicité : 620 €

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE à hauteur de 600 €.

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable pour 600 €.

ÉCOLE RENÉ CAILLÉ DE PONT L'ABBÉ D'ARNOULT.

Mesdames Isabelle TELMAN, Audrey BÂTON et leurs élèves de CE2 à l'école René Caillé de Pont l'Abbé d'Arnoult sont « partis à la rencontre » de ce personnage qui a donné son nom à leur école, après avoir constaté qu'aucun enfant ne savait qui il était, dans le cadre de la découverte du patrimoine de la commune.

De novembre 2010 à février 2011, les enfants ont effectué des visites sur les lieux où il avait habité : Mauzé sur le mignon (sa ville natale), Champagne, la Gripperie St Symphorien et Pont l'Abbé d'Arnoult.

En parallèle, les enfants ont travaillé sur les livres et les métiers du livre et participé à un concours de littérature de jeunesse « Les incorruptibles ». Pour aller au bout de ce projet, les enfants ont écrit un livre et il a été décidé d'en faire imprimer 200 par les éditions Bordessoulles de Saint Jean d'Angély. A ce jour, 140 ont été réservés par les familles des enfants.

Dépenses : 2 000 €

Recettes escomptés avec les 140 exemplaires pré-retenues : 980 €

Montant sollicité : Non communiqué

Avis de la commission : AVIS DEFAVORABLE. Ne répond pas aux critères

Avis du Conseil Communautaire : Avis défavorable. Ne répond pas aux critères.

AVENIR CYCLISTE DE NIEUL LES SAINTES.

Ce club organise le 10 juillet la 30^{ème} édition des Boucles de l'Arnoult ouverte aux espoirs et juniors. Elle se déroule sur 2 tronçons avec un contre la montre individuel le matin à Nieul les Saintes et une épreuve en ligne l'après-midi avec départ et arrivée à Nieul après avoir traversé les communes de Les Essards, Saint Sulpice d'Arnoult, Sainte Gemme, Pont l'Abbé d'Arnoult, Saint Porchaire et Soullignottes.

Pour information les vainqueurs des éditions 2006 et 2009 viennent de passer professionnels, ce qui renforce le niveau de l'épreuve.

Budget prévisionnel : 3 654 €

Montant sollicité : 450 €.

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE. Pour 450 €

Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable pour 450 €.

FAMILLES RURALES CHARENTE-MARITIME.

Cette association qui compte 1 850 familles membres organise le samedi 28 mai une éco-manifestation au château de Panloy.

Cette journée se veut festive, conviviale et familiale pour valoriser l'engagement des bénévoles et les initiatives des associations locales du réseau Familles Rurales tout en

permettant le lancement de l'écosphère et le développement de la citoyenneté participative des familles. Les thèmes : gestion de la consommation des déchets, information sur les notions d'éco-citoyenneté et de développement durable, activités nature seront déclinés aux travers de jeux en accès libres et d'ateliers ludiques ouverts aux familles avec une orientation très forte vers les enfants.

Budget prévisionnel : 32 960 Euros
Montant sollicité : 500 Euros

Avis de la commission : AVIS DEFAVORABLE. Ne répond pas aux critères
Avis du Conseil Communautaire : Avis défavorable. Ne répond pas aux critères.

COMITE DE PARRAINAGE 17.

Depuis 1996, cette association met en place et accompagne des parrainages de proximité en Charente-Maritime. Basé sur le bénévolat et la solidarité, ce lien intergénérationnel se crée progressivement entre un enfant/un jeune et un adulte, autre que ses parents, vivant dans une certaine proximité géographique. Cette relation s'inscrit dans le soutien à la parentalité dans le respect de la charte nationale signée par les Ministères de la Justice et de la Famille en 2005.

Budget prévisionnel : 46 050 Euros
Montant sollicité : 450 Euros

Avis de la commission : AVIS DEFAVORABLE. Ne répond pas aux critères.
Avis du Conseil Communautaire : Avis défavorable. Ne répond pas aux critères.

BADMINTON CLUB PONTILABIEN.

Le club organise au mois de novembre (date à définir) son 3^{ème} tournoi des mochettes réservés aux jeunes joueurs de Poitou-Charentes.

Ce club comprend 72 licenciés, 51 jeunes et 21 adultes, issus pour la plus part des communes membres de la Communauté de Communes. Il est le seul représentant de cette spécialité sportive sur notre territoire. Libellé école départementale, il se déplace régulièrement sur notre département et sur la région pour des compétitions. A ce titre, à plusieurs reprises un ou deux minibus ont été mis à sa disposition.

Budget prévisionnel : 1 000 €
Montant sollicité : 450 Euros

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE pour 450 €
Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable pour 450 Euros.

FETE DE LA MOJHETTE DE SAINT SULPICE D'ARNOULT.

Le Comité d'Animation de Saint Sulpice d'Arnoult organise le dimanche 28 août 2011 la 14^{ème} édition de cet évènement que l'on ne présente plus.

Budget prévisionnel : 18 250 Euros
Montant sollicité : 1 500 Euros

Avis de la commission : AVIS FAVORABLE. Pour 1 500 € Monsieur POCH ne participe pas au vote.
Avis du Conseil Communautaire : Avis favorable pour 1 500 Euros.

Monsieur MAYAU fait part d'une demande de subvention adressée par l'association AMICOUR. Cette demande ayant été transmise après la commission, elle ne peut être soumise à l'approbation du Conseil Communautaire.

REMBOURSEMENT TRAVAUX RACCORDEMENT ZAC DE LIAUZE.

Monsieur le Président présente la requête de Monsieur Ludovic CHAMBERT acquéreur d'une parcelle sur la ZAC de Liauze qui a sollicité un raccordement auprès de la RESE.

Une partie de ces travaux ayant été réalisés sur le domaine public, l'acquéreur de la parcelle en demande le remboursement.

A cet effet, Monsieur Ludovic CHAMBERT sollicite un remboursement à hauteur de 1 437 € TTC sur sa facture de 3 048,36 € TTC.

Monsieur le Président soumet cette demande à l'approbation des membres du Conseil Communautaire

Adopté à l'unanimité

PASSAGE AU BAREME E CHEZ ECO-EMBALLAGES.

Monsieur le Président donne la parole à Marcel GINOUX pour présentation du dossier.

Notre contrat actuel, barème C, arrive à terme le 31 décembre 2011. Ce contrat apporte une garantie de reprise des matériaux issus de la collecte sélective et recyclés au sein de chaque filière. Les conditions financières de cette reprise ont été négociées entre les filières et Eco-Emballages.

Avec le passage au nouveau Barème E, 3 options de reprise des déchets d'emballages ménagers sont proposées :

↳ L'option Filière (Garantie de reprise gérée et fixée par Eco-Emballages)

↳ L'option Fédération (reprise garantie gérée et négociée par des opérateurs privés, appelés désormais **V**alorisation **G**arantie **O**érateurs)

↳ L'option Collectivité Locale (reprise collectivités gérée par des opérateurs privés mais sans garantie).

Si les 2 premières options garantissent la reprise des matériaux et assurent le versement des soutiens à la tonne prévus par Eco-Emballages, l'Option Fédération permet de choisir son opérateur et de bénéficier d'un meilleur prix de reprise

Eco-Emballages nous donne la possibilité d'anticiper au 1^{er} janvier 2011 la sortie du contrat D, initialement prévue au 31 décembre 2011, si nous actons cette décision par une délibération de principe avant le 30 juin. Le choix de l'option pourra être validé au cours du 2^{ème} semestre.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil Communautaire de valider le passage au barème E ainsi que le choix de la filière qui sera proposé par la commission.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES.

☐ **Délégation Maîtrise d'Ouvrage travaux Port d'Envaux.** Lors du conseil communautaire du 29 septembre 2010, le principe d'une délégation de maîtrise d'ouvrage concernant les travaux de réhabilitation du stade de rugby à Port d'Envaux a été accepté avec 28 voix pour et 2 abstentions. L'enveloppe budgétaire des travaux est estimée à 30 000 € HT. Les premiers travaux se réaliseront cette année, l'éclairage sera réalisé en 2012.

☐ **Matériel de voirie :** La lame déberneuse nous pose de gros soucis de fonctionnement et nécessite un remplacement. Une lame niveleuse vaut 5 314 € TTC

Mais il pourrait être judicieux de profiter de ce renouvellement de matériel pour opter pour l'acquisition d'un chargeur frontal avec benne polyvalente et benne avec hydro griffe qui équiperait le tracteur et qui permettrait de nombreuses utilisations, tout en maintenant les opérations de débernage.

Montant du devis BRISSONNEAU : 13 184,70 € TTC

Montant du devis JOURNALEAU : 13 099,19 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire n'optent pas pour le changement de la lame déberneuse, plusieurs communes confient déjà ces travaux à des entreprises privées pour des conditions financières intéressantes.

Les membres du Conseil Communautaire valident l'acquisition d'un chargeur et retiennent la proposition des établissements JOURNALLEAU. Messieurs GAILLARD et MACHEFERT rendront visite à Mr Journalleau pour confirmation du choix du matériel proposé.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20 H 45.

A Saint Porchaire, le 18 avril 2011

Le Président,

Sylvain BARREAUD.